

La traque aux polluants de l'air intérieur ouverte dans les écoles

CLICANOO.COM | Publié le 28 octobre 2009

L'air intérieur recèle en plus ou moins grande quantité des polluants nocifs pour la santé. C'est le cas du formaldéhyde, un irritant pour les voies respiratoires, et du benzène, un cancérigène. Une grande enquête nationale est lancée pour traquer ces substances dans les écoles et les crèches. L'Observatoire réunionnais de l'air a placé sous surveillance dix sites pilotes.



École Henry-Dunant à Saint-Denis lundi matin. Une équipe de l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) vient d'installer une série de capteurs dans huit des quinze classes de l'établissement. C'est le premier des dix sites mis sous surveillance dans l'île dans le cadre d'une grande enquête nationale financée par le ministère de l'Écologie. "Une disposition dans le droit fil du Grenelle et du Plan national de la santé environnementale, souligne Bruno Siéja, directeur de l'Ora (*). Si l'air extérieur est sous surveillance depuis 1996, la France a accumulé un véritable retard sur l'air intérieur notamment par rapport aux pays scandinaves". Or, les marmailles passent beaucoup de temps dans des lieux clos et notamment à l'école. En métropole, c'est près de 90 % de leur journée. À La Réunion certainement un peu moins mais tout de même. Or, l'air intérieur n'est pas exempt de substances nocives, loin de là. Les sources potentielles de pollution sont nombreuses : air extérieur s'engouffrant par les fenêtres, appareils à combustion, matériaux de construction, meubles, produits d'entretien... Cette campagne nationale de détection a choisi deux substances classées prioritaires par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Affset). Le formaldéhyde, émis par certains matériaux de construction, colles, produits d'entretien ou meubles, est un irritant pour les voies respiratoires et le nez. L'autre polluant sur la sellette, c'est le benzène. Issu de la combustion et présent notamment dans les gaz d'échappement, il est cancérigène.

"Monnaie courante en métropole"

Outre ces deux éléments, le CO₂, qui n'est pas nocif, est également mesuré en tant qu'indicateur du confinement de l'air. Les données météo et le taux d'humidité (important pour les moisissures) complètent la série des facteurs analysés. La surveillance de ces dix sites pilotes par l'Ora, choisis selon des critères bien précis (ville ou campagne, leur configuration, leur environnement...), va durer jusqu'à fin décembre. Parmi ceux-ci, l'école de La Nouvelle à Mafate bénéficie d'une mention spéciale. "Cela va nous permettre d'analyser un site où les influences extérieures sont minimales", souligne Bruno Siéja. Les échantillons (benzène et formaldéhyde) seront relevés chaque semaine et envoyés pour analyse au Laboratoire interrégional de chimie en métropole. Les premiers résultats devraient être connus " fin janvier pour La Réunion, mi-2010 pour les 12 premières régions participant à l'opération ". Et s'il ne faut préjuger de rien, "il risque d'y avoir des surprises, avance le directeur de l'Ora. En métropole, le taux de formaldéhyde, par exemple, dépasse d'entre deux à trois fois le seuil admis (ndlr : 10 microgrammes/m³) par l'Affset. C'est monnaie courante ". L'objectif in fine est d'identifier les sources de polluants par établissements afin de limiter les risques pour la santé. "Chaque établissement pourra ainsi bâtir sa stratégie face aux polluants. Et au-delà, ce sont les normes de construction et l'utilisation de matériaux non nocifs qui sont en ligne de mire", pointe Bruno Siéja. En somme la mise en place d'une réglementation respectueuse de la santé et de l'environnement. Et si les écoles ouvrent la voie, d'autres établissements publics et même les logements privés pourraient suivre. Cette campagne vise également à tester un kit de capteurs peu onéreux et facile d'utilisation pouvant équiper un large public.

Bruno Graignic

(*) L'Ora est une association agréée de surveillance de la qualité de l'air. Elle travaille déjà sur les émissions de gaz dans l'air extérieur, autour de certains sites comme la centrale thermique du Port et sur les gaz, notamment le dioxyde de soufre, du volcan.

► L'air enseigné aux écoliers L'installation des capteurs à échantillonnage passif (benzène et formaldéhyde), ainsi que les capteurs de CO₂, de température et d'humidité n'a pas l'air de perturber les écoliers de l'élémentaire Henry-Dunant. Il faut dire qu'ils sont peu visibles et disséminés dans les différentes classes. L'étude va également intégrer le programme des 330 élèves. Le directeur, Jean-Pierre Albaret, note : "On bénéficie d'un kit pédagogique, on va pouvoir travailler sur la sensibilisation à l'environnement grâce à cette étude. On a déjà fait le tri sélectif avec la Cinor, cela ouvre de nouvelles portes pour les enseignants".

Les dix sites du département

D'ici 2013, ce sont 300 écoles et maternelles en France qui verront ainsi leur air intérieur ausculté en deux vagues successives. La Réunion participe à la première. L'Ora a choisi, en accord avec le rectorat, les communes et les directeurs d'établissements, les dix établissements pilotes. À Saint-Denis, il s'agit de l'école Henry-Dunant, l'école maternelle Bouvet et la crèche Notre-Dame des Enfants. À Saint-Paul, il s'agit de l'école maternelle Grande Fontaine et de la crèche Farandole. À Saint-Pierre, on compte Notre-Dame de la Providence, la crèche Arc-en-ciel, l'école maternelle Georges Sand et l'école Leconte-de-Lisle. Enfin, l'école de La Nouvelle représente Mafate et La Possession.